

Montréal, le 21 octobre 2026

Par courriel

Monsieur Karim Charef
Chef de division, aménagements et projets urbains
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Monsieur Maxime Lemieux
Conseiller en aménagement
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Madame Rosalie Hubert
Conseillère en aménagement
Service de l'urbanisme et de la mobilité

Objet : Consultation publique sur le projet Pie-IX–Vertières – questions écrites pour le Service d'urbanisme et de mobilité

Madame, Messieurs,

À la suite de la séance d'information et de questions et réponses tenue le mercredi 14 octobre 2026, les membres de la commission chargée de la consultation publique sur le projet Pie-IX–Vertières aimeraient obtenir des précisions supplémentaires sur certains aspects du projet. Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

Suivi d'un engagement pris lors de la séance d'information

Répondant à la question d'une citoyenne sur les mesures prises ou à prendre pour la sécurisation des piétons sur Jean-Talon, et plus spécifiquement des exemples de mesures ou aménagements existants dans des projets antérieurs similaires, vous vous êtes engagés à « *transmettre par écrit toute l'information des exemples de type de sécurisation pour piétons¹* ». La commission aimerait vous relancer à ce propos.

¹ Vidéo de la séance d'information et de questions-réponses - 14 octobre 2026 | Secteur Pie-IX–Vertières du 14 octobre 2026 : <https://www.youtube.com/watch?v=C4hvxLq4fkY&t=5667s>, 1 :58 :30

- 1) Pourriez-vous transmettre à la commission des exemples de mesures et d'aménagements de sécurisation des piétons réalisés dans des projets similaires ?
- 2) Pourriez-vous aussi préciser quelles mesures sont prévues ou envisagées sur la rue Jean-Talon Est dans le secteur Pie-IX–Vertières, en particulier aux abords des futurs édicules de métro et du terminus d'autobus ?

Gouvernance et mise en œuvre de la vision

Lors de sa présentation, la Ville a indiqué ne pas être propriétaire de terrains dans le secteur à l'étude.

- 3) Dans ce contexte, quels leviers la Ville envisage-t-elle pour assurer la mise en œuvre de sa vision, notamment en ce qui concerne la création de parcs, d'espaces publics et l'implantation d'équipements collectifs ?
- 4) Bien qu'il s'agisse d'une vision préliminaire, à quel moment du développement du secteur la Ville souhaite-t-elle que ces espaces et équipements soient aménagés ?
- 5) Existe-t-il à Montréal des parcs ou des espaces publics créés en tout ou en partie sur des terrains n'appartenant pas à la Ville, ou en collaboration avec des propriétaires privés ou institutionnels ? Le cas échéant, pourriez-vous en donner quelques exemples ?

Logement et inclusion sociale

Parmi les objectifs de l'orientation 4, on prévoit de « *varier les types d'habitation pour favoriser la mixité sociale et s'adapter aux différentes tailles de ménages, incluant des logements pour familles, personnes seules et aînées*² ».

- 6) De quels leviers la Ville dispose-t-elle pour atteindre cet objectif, notamment en ce qui concerne les diverses tailles de ménages et l'offre pour les personnes aînées ?

Équipements collectifs et qualité de vie

À l'orientation 2, on peut lire : « *De plus, une nouvelle école et un parc-école permettront d'offrir aux enfants du secteur des espaces d'enseignement et de loisirs de proximité*³ ».

- 7) Un ou des emplacements ont-ils été étudiés pour la construction de ces équipements scolaires ?
- 8) Outre l'école et le parc-école, quels autres types d'équipements collectifs la Ville envisage-t-elle d'implanter dans le secteur ?

² Ville de Montréal, *Secteur Pie-IX-Vertières, Document d'information*, doc. 3.1, p. 52.

³ Ville de Montréal, *Secteur Pie-IX-Vertières, Document d'information*, doc. 3.1, p. 48.

- 9) Au-delà de l'école et du parc-école, de quelle manière la vision présentée à la commission favorise-t-elle l'intégration des enfants et des adolescent-es du secteur ?

Forme urbaine, densité et cadre bâti

Dans votre présentation, (diapo 22), on peut lire : « *assurer une densité et une forme urbaine adéquate pour soutenir l'offre en équipements collectifs, services de proximité et espaces verts*⁴ ».

- 10) Pourriez-vous préciser ce que cela signifie concrètement ? Et quels mécanismes ou leviers permettraient concrètement de réaliser cet objectif ?

Parmi les principes d'aménagement relatifs à la forme urbaine, on peut lire : « *Des hauteurs importantes sont envisagées à proximité du métro et du terminus, incluant l'implantation de bâtiments signatures stratégiques contribuant à structurer le paysage urbain et à créer des repères visuels forts*⁵ ».

- 11) Qu'entend-on par « bâtiments signatures stratégiques » ?

Dans votre présentation (diapo 22) le schéma illustrant les principes d'aménagement préliminaires pour le déploiement de la forme urbaine indique des pointes de hauteur et une gradation des hauteurs selon laquelle les plus faibles hauteurs voisinent les quartiers résidentiels existants. De plus, on y voit un tireté vert illustrant l'interface avec le milieu existant de faible densité⁶.

- 12) Qu'est-ce qui est envisagé comme interface entre les quartiers existants et le futur quartier ? Et quelles mesures sont prévues à cet égard ?

Lors de la séance d'information, un citoyen a questionné les raisons de la présence dans le périmètre du secteur du bras résidentiel immédiatement à l'est du stationnement du Centre commercial le Boulevard puisque qu'aucun changement n'est illustré aux schémas présentés. Vous avez formulé deux éléments de réponse, un relatif aux gabarits, l'autre relatif à des liens⁷.

- 13) Pouvez-vous clarifier précisément les raisons pour lesquelles ce secteur est intégré à la consultation, plus encore est-ce que le gabarit des bâtiments existants sont des éléments de référence pour la vision présentée ?

⁴ Présentation de la Ville de Montréal lors de la séance du 14 octobre 2026, doc. 3.1.1, p. 22.

⁵ Ville de Montréal, *Secteur Pie-IX-Vertières, Document d'information*, doc. 3.1, p. 53.

⁶ Présentation de la Ville de Montréal lors de la séance du 14 octobre 2026, doc. 3.1.1, p. 22.

⁷ Vidéo de la séance d'information et de questions-réponses - 14 octobre 2026 | Secteur Pie-IX-Vertières du 14 octobre 2026 : <https://www.youtube.com/watch?v=C4hvxLq4fkY&t=5667s>, 1 :47 : 50 à 1 :51 :38.

Transport collectif et futur terminus d'autobus

Lors de la soirée d'information du 14 octobre, plusieurs citoyens ont souhaité obtenir des précisions concernant le futur terminus d'autobus, notamment sur sa vocation, son intégration au secteur, les itinéraires d'accès prévus pour les autobus et le nombre d'autobus qui s'y rabattront.

- 14) Sachant que les projets en mobilité impactent directement la planification du secteur, comment la ville compte-t-elle assurer la cohérence entre l'aménagement du terminus d'autobus et la vision pour le secteur Pie-IX–Vertières. Pouvez-vous préciser les échéanciers prévus ?

Activités économiques et commerciales

Répondant à la question d'une citoyenne sur l'avenir des infrastructures commerciales existantes, vous avez indiqué que la Ville compte « *à court et à moyen terme, il est souhaité de préserver l'infrastructure existante (...) l'objectif est de relocaliser le plus de commerces possibles dans de nouveaux bâtiments*⁸ ».

- 15) Comment la Ville compte-t-elle s'y prendre pour la relocalisation des commerces dans les nouveaux bâtiments ?

Afin que vos réponses puissent être versées au dossier de documentation de la consultation et mises à la disposition du public avant les séances d'audition des opinions, qui débiteront le 4 novembre 2026, nous vous saurions gré de nous les faire parvenir **au plus tard le 28 octobre 2026**.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Joseph Tchinda Kenfo et Soraya Boucetta
Analystes

⁸ Vidéo de la séance d'information et de questions-réponses - 14 octobre 2026 | Secteur Pie-IX–Vertières du 14 octobre 2026 : <https://www.youtube.com/watch?v=C4hvxLq4fkY&t=5667s>, 1 :34 :50 à 1 :36 :06